

RCS : SALON DE PROVENCE

Code greffe : 1304

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SALON DE PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00031

Numéro SIREN : 501 815 195

Nom ou dénomination : ... DES BOIS

Ce dépôt a été enregistré le 10/08/2020 sous le numéro de dépôt 2650

Greffe du tribunal de commerce de Salon de Provence



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 10/08/2020

Numéro de dépôt : 2020/2650

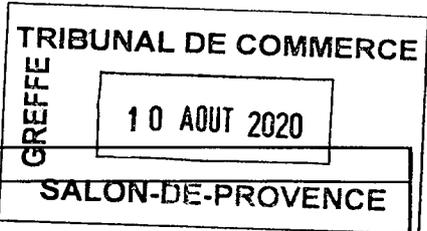
Déposant :

Nom/dénomination : ... DES BOIS

Forme juridique : Société par actions simplifiée

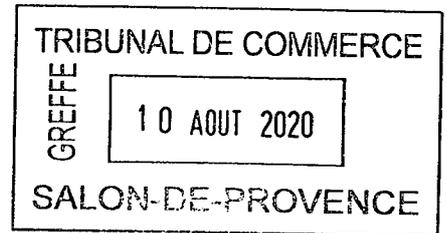
N° SIREN : 501 815 195

N° gestion : 2008 B 00031



IDENTIFICATION	
Mme RAMADIER ALEXANDRA 71 rue Reynaud d'Ursule 13300 SALON DE PROVENCE FRANCE	Pour le compte de : SASU ... DES BOIS 71 RUE REYNAUD D URSULE 13300 SALON-DE-PROVENCE
N° d'adhérent : 20122570452222	N° SIREN : 501 815 195 Période déclarée : 2019 Date limite de dépôt : 20/05/2020

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS
Formulaire N° 2065 (Applicable à compter du 31/12/2019)
Annexe N° 2033-A (Applicable à compter du 31/12/2017)
Annexe N° 2033-B (Applicable à compter du 31/12/2019)
Annexe N° 2033-C (Applicable à compter du 31/12/2019)
Annexe N° 2033-D (Applicable à compter du 31/12/2019)
Annexe N° 2033-E (Applicable à compter du 31/12/2019)
Annexe N° 2033-F (Applicable à compter du 31/12/2017)
Annexe N° 2033-G (Applicable à compter du 31/12/2017)





DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065

(Applicable à compter du 31/12/2019)

Impôt sur les sociétés

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

2 - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Numéro, type et nom de voie	71 RUE REYNAUD D'URSULE	
Code postal	13300	Ville SALON DE PROVENCE

B - ACTIVITÉS

ACTIVITÉS EXERCÉES

VENTE DE PIZZAS A EMPORTER

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - RÉSULTAT FISCAL

Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%		Bénéfice imposable à 28%		Déficit (report du 2033-B)	0
Bénéfice imposable à 15%	5 478				





DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-A

(Applicable à compter du 31/12/2017)

Bilan simplifié

A - ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENTS PROVISIONS	NET EXERCICE CLOS EN N
1 - ACTIF IMMOBILISÉ			
Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	100 000		100 000
Immobilisations incorporelles - Autres	27 055	26 626	429
Immobilisations corporelles			0
Immobilisations financières (1)	1 300		1 300
TOTAL I (5)	128 355	26 626	101 729
2 - ACTIF CIRCULANT			
Stocks matières premières, approvisionnements, en cours de production	270		270
Stocks marchandises	1 570		1 570
Avances et acomptes versés sur commandes			0
Créances (2) clients et comptes rattachés			0
Créances autres (3)			0
Valeurs mobilières de placement	80		80
Disponibilités	17 416		17 416
Charges constatées d'avance	1 959		1 959
TOTAL II	21 295	0	21 295
TOTAL GENERAL (I + II)	149 650	26 626	123 024
B - PASSIF			NET EXERCICE CLOS EN N
1 - CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel			8 000
Réserve légale			800
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants)			100 876
Résultat de l'exercice			4 311
TOTAL I			113 987
3 - DETTES			
Fournisseurs et comptes rattachés (4)			3 540
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N (4))		391	5 497
TOTAL III			9 037
TOTAL GENERAL (I + II + III)			123 024



[Signature]



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-B

(Applicable à compter du 31/12/2019)

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N	
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Ventes de marchandises	dont export et livraisons intracommunautaires		3 382
Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	
	Services	dont export et livraisons intracommunautaires	112 736
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			116 118
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			2 213
Variation de stock (marchandises)			-218
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			38 410
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-90
Autres charges externes			35 951
	dont crédit-bail mobilier		
	dont crédit-bail immobilier		
Impôts, taxes et versements assimilés			2 626
	dont TP/CFE, CVAE	976	
Rémunérations du personnel			28 518
Charges sociales			5 080
Dotations aux amortissements			200
Total des charges d'exploitation (II)			112 690
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			3 428
Produits et charges divers	Produits financiers (III)		
	Produits exceptionnels (IV)		1 861
	Charges financières (V)		156
	Charges exceptionnelles (VI)		
	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		
	Impôts sur les bénéfices (VII)		822
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			4 311

B - RÉSULTAT FISCAL		Bénéfice	Déficit
		4 311	0
Réintégrations de l'exercice			
Impôts et taxes non déductibles			1 167
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice	Déficit
		5 478	0
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice	Déficit
		5 478	0



[Signature]



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-C

(Applicable à compter du 31/12/2019)

**Immobilisations
Amortissements - Plus-values - Moins-values**

I - IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Fonds commercial	100 000			100 000	
Autres				0	
Immobilisations corporelles					
Terrains				0	
Constructions				0	
Installations techniques matériel et outillage industriels	18 868			18 868	
Installations générales agencements divers	4 442			4 442	
Matériel de transport	4 445		700	3 745	
Autres immobilisations corporelles				0	
Immobilisations financières					
	1 300			1 300	
TOTAL rubrique I	129 055	0	700	128 355	0

II - AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
				0
Immobilisations corporelles				
Terrains				0
Constructions				0
Installations techniques, matériel et outillage industriels	18 239	200		18 439
Installations générales, agencements, aménagements divers	4 442			4 442
Matériel de transport	4 445		700	3 745
Autres immobilisations corporelles				0
TOTAL rubrique II	27 126	200	700	26 626



[Signature]



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-D

(Applicable à compter du
31/12/2019)

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires - Déficit reportables - Divers

IV - DIVERS

Montant de la TVA collectée

11 749

Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)

5 383





DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-E

(Applicable à compter du 31/12/2019)

**Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs**

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel			2
	- dont apprentis	0	
	- dont handicapés	0	
Effectifs affectés à l'activité artisanale			2

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE RÉFÉRENCE CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		116 118
	TOTAL 1	116 118

III - CHARGES À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Achats		40 623
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		18 208
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		9 000
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115
	TOTAL 3	67 946

IV - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)		48 172
---	--	---------------



[Signature]



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-F

(Applicable à compter du 31/12/2017)

Composition du capital social

LISTE DES PERSONNES OU GROUPEMENTS DE PERSONNES DE DROIT OU DE FAIT DÉTENANT DIRECTEMENT AU MOINS 10% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise **1** Nombre total de parts ou d'actions correspondantes **100**

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

1	Titre	MME	Nom marital	
	Nom et prénom	RAMADIER ALEXANDRA		
	Nombre de parts ou d'actions		Pourcentage de détention	100,00%
	Date de naissance	23/10/1974	Pays de naissance	FRANCE
	Code postal de naissance	84	Commune de naissance	CAVAILLON
	Numéro, type et nom de voie	250 VIEILLE ROUTE DE SALON	Lieu-dit, hameau	
	Complément de distribution		Ville	PELISSANNE
	Code postal	13330		
	Pays	FRANCE		



[Signature]



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-G

(Applicable à compter du
31/12/2017)

Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.



Wed Apr 22 18:55:35 CEST 2020



...DES BOIS, SASU au capital de 8.000 euros
Siège social : 71 rue Reynaud d'Ursule, 13300 SALON DE PROVENCE

Siret : 501 815 195 00018

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 10 JUIN 2020

L'an deux mil vingt, et le 10 juin à 14h00, les associés de la société ... DES BOIS, SAS au capital de 8.000.00 € divisé en 100 parts sociales, dont le siège social est à Salon de Provence, 71 rue Reynaud d'Ursule, se sont réunis audit siège sur convocation qui leur a été adressée individuellement, par lettre recommandée avec accusé de réception, par la Présidence.

L'assemblée est présidée par Mme Alexandra RAMADIER, Présidente-associée.

Sont présents :

- Mme Alexandra RAMADIER, associée, propriétaire de 100 parts sociales numérotées de 01 à 100

Total égal au nombre de parts composant le capital social, soit 100 parts.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- **Approbation des comptes après examen de l'exercice clos le 31 décembre 2019**
- **Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019**

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :

- les statuts
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Le président déclare que le document requis a été adressé aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

Le président donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés. Il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour.

Première résolution :

L'assemblée approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution est mise aux voix et **adoptée à l'unanimité.**

Deuxième résolution

Sur proposition de la Présidence, le résultat de l'exercice, se montant à un bénéfice de 4.311,35 €, est affecté de la façon suivante :

- **Au poste « Autres Réserves » : 4.311,35 €**

Cette résolution est **adoptée à l'unanimité.**

Troisième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution est **adoptée à l'unanimité.**

Quatrième résolution

La Présidente rappelle, qu'au cours de cet exercice 2019, il a été distribué aux associés un total de dividendes de **7.000,00 €**, au profit de l'associé unique Mme Alexandra RAMADIER.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 15h00.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la Présidente, pour servir et valoir ce que de droit.

